

MARSEILLE GERONT'INFOS

L'INFO DES PROS DE LA GERONTO

N°18 | JANVIER-FEVRIER 2022 |



EDITO

Chers partenaires,

Cette année 2021 se termine, riche de nouveaux projets et d'initiatives en faveur de nos aînés. Comme vous le savez, les différents territoires d'intervention de vos rédacteurs s'agrandissent, de ce fait, les informations contenues dans votre newsletter aussi ! Les communes de Plan de Cuques, Allauch, Septèmes les Vallons et Les Pennes Mirabeau intègrent donc le territoire de diffusion de la Géront'infos.

N'hésitez pas à nous transmettre les informations qui pourraient être utiles à tous sur notre boîte mail : marseillegerontinfos@gmail.com

S'INSCRIRE/SE DESINSCRIRE

Pour s'inscrire et ou se désinscrire à Marseille Géront'infos, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : marseillegerontinfos@gmail.com

LE COMITE DE REDACTION

NASSIF Anaïs, MAIA Marseille ; CAYOL Amélie, Pôle Infos Séniors Marseille Nord, Isabelle HURTEVENT, Pôle Infos Seniors 4/12, MENDY Samantha, Pôle Infos Séniors Marseille Centre ; MOUTTE Simone, Pôle Infos Séniors Marseille Sud-Est

AGENDA



Tous les Vendredis du 07 janvier au 25 mars 2022, de 10h00 à 11h30, un Atelier Équilibre en 12 séances est proposé gratuitement à tous les jeunes de plus de 60 ans .

Lieu : Espace Séniors René Payan - 13240 Septèmes les Vallons

Pour s'inscrire : contacter le CCAS de Septèmes les Vallons 04.91.96.31.11

Tous les Jeudis du 13 janvier au 17 mars 2021, de 10h00 à 12h00, un Atelier Informatique en 10 séances est proposé gratuitement à tous les jeunes de plus de 60 ans.

Lieu : Foyer Lou Galoubet - 12 rue d'Apt - 13240 Septèmes Les Vallons.

Pour s'inscrire : contacter le CCAS de Septèmes les Vallons 04.91.96.31.11

Lundi 17 janvier 2022 de 12h à 15h le Centre de prévention Agirc-Arcco de Marseille propose une rencontre partenariale autour d'un buffet déjeunatoire dans le cadre de la Semaine de la prévention et du bien-être.

A cette occasion le centre de prévention vous présentera sa démarche et vous présentera son équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychologues, nutritionnistes, coach sportif etc.

Places limitées - Inscription par mail avant le 4 janvier 2022

reponse@cpbvaamarseille.fr

Le Mardi 18 Janvier 2022, de 14h00 à 16h00, le Pôle Infos Séniors Marseille Nord est heureux de vous inviter à sa prochaine Réunion d'Information sur le thème "Alimentation et Petit Budget : comment se nourrir lorsque le budget ne le permet pas".

Lieu : EHPAD St-Jean de Dieu - Fondation St-Barthélémy - 72 avenue Claude Monet - 13014 Marseille

Pour vous inscrire : contacter le Pôle Infos Séniors Marseille Nord au 04.91.60.37.16 soit contact@gerontonord.com

Le Jeudi 20 Janvier 2022, de 15h00 à 20h30, engagée pour une Ville plus juste et plus solidaire la Ville de Marseille, l'État et les associations de lutte contre la précarité et d'aide aux plus démunis invitent les marseillaises et les marseillais à participer à la « **Nuit de la solidarité** ». En effet, cette opération de solidarité nécessite la mobilisation d'un large réseau de bénévoles afin d'aller à la rencontre des personnes en grande exclusion dans les différents quartiers de Marseille. Par conséquent, les services de l'Etablissement Public Communal vous remercient par avance pour la mobilisation de vos équipes, selon les modalités indiquées (inscription sur <https://benevoles.marseille.fr>) et sont à votre disposition (au 04 86 94 47 06) pour toute précision que vous souhaiteriez sur la première Nuit de la Solidarité prévue à Marseille.

Le Mardi 25 Janvier 2022 à 14h: Réunion d'information du Pôle Infos seniors Marseille Sud Est sur les aides techniques avec présentation du dispositif EqLAAT à la Résidence Roseraie de St Tronc 273 boulevard Paul Claudel 13010 Marseille.
Places limitées. Inscriptions par mail s.moutte@ccas-marseille.fr ou j.tortia@ccas-marseille.fr.

Le Lundi 31 Janvier 2022 à 14h00 Pôle Infos Seniors Marseille 4/12, Allauch, Plan de cuques vous invite à sa réunion cadre au centre gérontologique départemental Montolivet.
Pour vous inscrire veuillez contacter le 04 91 34 96 73.

A partir du 1er février 2022, le Pôle Infos Senior Marseille Nord est heureux de proposer en cette nouvelle année son action "Alimentation Plaisir Santé et Petit budget". Cette action propose aux seniors différents ateliers d'information et de cuisine pour retrouver goût au plaisir de manger tout en respectant la santé et le budget ! Bien évidemment, tous les ateliers seront faits dans le respect des règles sanitaires en vigueur (port du masque, gel hydroalcoolique, distanciation...) pour que vous puissiez pleinement profiter de ces ateliers en toute sérénité. Un pass sanitaire en cours de validité sera demandé pour pouvoir participer.
Pour s'inscrire ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Pôle Infos Séniors Marseille Nord au 04 91 60 37 16.

Le Lundi 28 Février 2022 à 14h00, le Pôle Infos Seniors Marseille 4/12, Allauch, Plan de cuques vous invite à son comité technique au centre gérontologique départemental Montolivet. Pour rappel, cette réunion a pour but d'échanger sur des situations complexes et de présenter des nouveaux dispositifs.
Pour vous inscrire veuillez contacter le 04 91 34 96 73.

NOUVEAUTÉS DU SECTEUR

✓ LE POLE INFOS SENIORS MARSEILLE NORD S'AGRANDIT !

Le Pôle Infos Séniors Marseille Nord est heureux d'officialiser son partenariat avec les CCAS des Communes des Villes de Septèmes les Vallons et Les Pennes Mirabeau.

A compter du mercredi 05 janvier 2022, une permanence du Pôle sera tenue dans les locaux du CCAS de Septèmes les Vallons, tous les mercredis des semaines impaires, de 13h30 à 16h30.

A compter du jeudi 13 janvier 2022, une permanence du Pôle sera tenue dans les locaux du CCAS des Pennes Mirabeau, tous les jeudis des semaines paires, de 13h30 à 16h30.

✓ POST-CARE DE L'HOPITAL EUROPEEN

Le Post-Care de l'Hôpital Européen est un dispositif d'accompagnement des patients après la prise en charge du cancer. Post Care met à disposition des patients des spécialistes pour répondre à des besoins de soutien avec un Psychologue, une Diététicienne et un Enseignant d'activité physique.

Dans le cadre d'un appel à projets financé par l'Agence Régionale de Santé, l'Hôpital Européen met à la disposition des patients, un parcours de soins global après le traitement d'un cancer dénommé Post-Care.

Grâce à Post-Care, les patients peuvent bénéficier, de façon totalement gratuite à l'Hôpital Européen, d'un parcours personnalisé de soins pour accompagner leur rétablissement et l'après traitement: suivi diététique et/ou psychologique, bilan d'activité physique adaptée.

Après une première consultation médicale, les éléments du parcours adaptés à chaque patient seront définis, en lien avec les professionnels (diététiciens, psychologues, éducateur d'activité physique adaptée).

Ce parcours est complémentaire du suivi réalisé par le médecin référent du patient et qui reste bien entendu son interlocuteur privilégié. Un compte-rendu du suivi de la personne accompagnée sera adressé au médecin référent afin de poursuivre la prise en charge globale.

Pour mettre en place ce parcours de soins oncologiques de support, il suffit au professionnel de santé de prendre contact par mail ou téléphone en précisant les coordonnées du patient.

N'hésitez pas à les contacter au 04.13.42.73.86 soit post-care@hopital-europeen.fr

✓ ILHUP ET ASTREINTES COVID

ILHUP met en place les astreintes COVID pour sécuriser la sortie et le retour à domicile des patients à compter du week-end du :

- 8/9 Janvier 2022
- 15/16 janvier 2022.

Ce sera ensuite réévalué en fonction des besoins pour continuer.

Dans le cadre du relais en ville de votre patient, confirmé COVID 19, par l'APHM, veuillez trouver ci-joint la liste des documents demandés à envoyer par mail assistantcoordination@reseauilhup.com ou par FAX numérique au 04-84-88-10-33

Territoire : Marseille, Aubagne, la ciotat, – Auriol – Belcodène - La Bouilladisse - Cadolive - Carnoux en Provence - Cassis - Ceyreste - La Ciotat - Cuges-les-Pins – La Destrousse – Gémenos - La Penne-sur-Huveaune – Peypin – Roquefort la Bédoule – Roquevaire – Saint Savournin

- 2 Fiches Signalement en fonction de vos établissement (Bien précisez les coordonnées du patient (vigilance que le numéro soit exact), coordonnées de l'aidant si existant, les antécédents et comorbidités)
- Vérifier si le patient a déjà une infirmière identifiée et communiquer si possible les coordonnées.
- Une ordonnance type précisant la fréquence et la durée.
- Et/ou Ordonnance Oxygène, HBPM, TRT spécifique, ...
- Une fiche de surveillance spécifique. (envoyée au IDEL pour le suivi)
- Fiche COREB.

Au vu de la 5ème vague, merci de prioriser les patients nécessitant des soins infirmiers (HBPM) ou une surveillance rapprochée pour l'oxygénothérapie. |

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

Guénolé LORINQUER

Responsable de service | PAPS ILHUP

Téléphone : 04 91 52 35 20 / Tel Pro 06 49 81 68 51

Mail : guenole.lorinquer@reseauilhup.com

✓ LA PASS** DE VILLE SE DEPLOIE A MARSEILLE POUR FAVORISER L'ACCES AUX SOINS DES PLUS PRECAIRES

Pari réussi pour l'association La PASS de la ville Marseille qui officialise son déploiement à Marseille: une étape majeure dans l'ancrage durable de ce dispositif d'accès aux soins - déjà lauréat du Prix de l'Innovation en Santé - qui ouvrira ses portes aux bénéficiaires au second semestre 2022.

Inauguré en janvier 2019 par Médecins du Monde et l'Union Régionale des Médecins Libéraux, le dispositif PASS de ville, a permis à **2400 personnes dépourvues de couverture maladie, d'être soignées - sans avancer les frais** ; une solution pour lutter efficacement contre le renoncement aux soins, qui touche particulièrement les plus démunis. Pris en charge par une vingtaine de professionnels en ville (généralistes, dentistes et gynécologues), ces patients ont pu bénéficier - sans être facturés - d'un parcours de soins complet (pharmacie, laboratoire, radiologie...) **le temps d'obtenir une couverture maladie - précieux sésame de l'accès aux soins en France.**

Fruit de l'alliance de nombreux partenaires institutionnels et opérationnels*** qui ont soutenu et permis la réussite de cette expérimentation de trois années qui se termine fin 2021, l'ensemble des partenaires a naturellement souhaité poursuivre durablement cette ambition commune en l'ancrant sur le territoire marseillais. **C'est désormais l'association [La PASS de ville Marseille](#) qui continuera cette double mission d'accès aux**

droits et aux soins, en levant les barrières administratives, linguistiques, financières qui excluent du soin.

La PASS de ville Marseille reprendra les recettes qui ont fait le succès du dispositif, récompensé par le Prix de l'Innovation en Santé :

Faciliter l'accès aux droits : accompagner les patients vers la couverture maladie

La PASS de ville aide le patient à constituer son dossier, qui n'a pas besoin d'attendre le long délai d'obtention pour se faire soigner : Les soins réalisés pendant l'instruction de son dossier d'Assurance Maladie, sont couverts à l'obtention ; **c'est là l'originalité du dispositif !**

Faciliter l'accès aux soins : les professionnels de santé mettent en attente leur facturation

Les professionnels de santé qui soignent les patients en attente de leur couverture maladie, ne les facturent pas tout au long de l'instruction du dossier. Dès l'obtention, ils sont remboursés par l'Assurance Maladie, dans le cadre du tiers payant. Si finalement la couverture maladie ne peut pas être obtenue, alors la PASS de ville s'acquitte des factures, grâce à l'enveloppe financière PASS - prévue par la loi. A aucun moment la prise en charge des patients n'est gratuite, ni à la charge des professionnels impliqués.

Toujours aussi déterminé à promouvoir l'inconditionnalité des soins, le dispositif proposera de recevoir le public dès le second semestre 2022.

Contact presse : Delphine Payen-Fourment, Secrétaire Générale, La PASS de ville Marseille - contact@lapassdevillemarseille.fr - 06 38 52 51 87

✓ ASSOCIATION G.R.O.S.

Pour l'année 2022, un groupe de travail au sein du G.R.O.S. (Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids) a conçu un cycle de 9 webinaires tous gratuits, adressés aux professionnels de santé, membres ou non membres du GROS.

-> Un webinaire par mois les jeudis soir de 18h à 19h.

-> Chaque webinaire sera animé par un praticien du GROS.

-> Il s'agit de sensibilisations.

-> Certains webinaires seront en lien avec les événements tels que la journée mondiale de l'obésité ou de la journée internationale sans régime.

Les thèmes abordés sont tous en lien avec l'approche du GROS.

Le 1er webinaire aura lieu le :

Jeudi 13 janvier 2022.

Il sera animé par Ronan Morvan, médecin généraliste qui abordera avec vous l'approche bio-psycho-sensorielle du GROS.

Pour s'inscrire à ce webinaire : <https://lnkd.in/eaSKpFcz>

✓ UNIS CITE - LA FUSION DE SUPPORT'AIR ET FAMILLE EN HARMONIE

Les missions de service civique Support'air et Famille en Harmonie ont fusionné pour devenir un seul programme au service des aidants. Sur la mission aidants-aidés, les volontaires en Service Civique d'Unis-Cité se mobilisent pour soutenir et accompagner les aidants familiaux et les personnes qu'ils accompagnent au quotidien (personnes âgées, personnes en situation d'handicap, aidants...). Des volontaires en service civique effectuent en binôme sur un rythme hebdomadaire des visites de convivialités aux familles qu'ils accompagnent: activités avec la personne aidé, répit pour l'aidant, activités communes aidant-aidé, actions à destination des aidants ou encore transmission d'informations sur les dispositifs et ressources du territoire.

Pour plus d'informations ou orientations, contactez Nadège Bourgeois coordinatrice de la mission aidants/aidés au 06.64.02.57.45. ou par mail n.bourgeois@uniscite.fr

✓ MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

Le Ministère des Solidarités et de la Santé met à disposition 17 fiches repères - "Besoins de répit" à destination des aidants téléchargeable sur le site : solidarite-sante.gouv.fr

BOITE À OUTILS / BON À SAVOIR



✓ VACCINONS NOS AÎNÉS

Pour faire face au retard vaccinal important chez les 75 ans et plus, une campagne "Vaccinons nos aînés" a été lancée. Elle comprend notamment la possibilité de se faire vacciner à domicile en appelant le numéro dédié : 0800 730 957 (numéro gratuit) pour prendre rendez-vous.

Attention depuis le 15 décembre 2021 : pour continuer à bénéficier de la validité de leur pass sanitaire, les personnes âgées de 65 ans et plus devront avoir reçu une 3e dose de vaccin, si elles entrent dans un des deux cas de figure suivants :

→ leur 2e injection de vaccin date de 5 mois au moins pour les vaccins Pfizer, Moderna ou AstraZeneca ;

→ leur monodose de vaccin Janssen date de plus d'un mois

À noter : quel que soit le lieu de vaccination choisi et quelle que soit la dose de vaccin concernée, les 65 ans et plus peuvent se présenter sans prise de rendez-vous préalable.

Pour rappel la ville de Marseille compte 3 vaccinodromes

Vaccinodrome du Parc Chanot (8e/9e) Hall 3 (Palais des Phocéens)

- Ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 17h30
- **Prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme Maïia pour le vaccinodrome du Parc Chanot**

Accès piétons :

→ par la porte principale (porte A / côté rond-point du Prado)

→ et côté boulevard Rabatau (porte B)

→ côté rue Raymond Teisseire (porte C)

Deux accès véhicules (parking payant : 5 euros) :

→ par la porte principale (porte A / côté rond-point du Prado)

→ et côté boulevard Rabatau (porte B)

Vaccinodrome de la rue Louis Astruc

23 rue Louis Astruc - 5e

Accès: Tramway 1 (arrêts Camas ou George)

Métro 1 : station Timone

- Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.
- **Prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme Maia pour le vaccinodrome de la rue Astruc (5e)**

Vaccinodrome Grand Littoral

11 avenue de Saint-Antoine - 15e

Centre commercial Grand Littoral

Parking du haut, entrée porte 4.

Accès: Bus 25, 96, 98, L089

- Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 14h.
- **Prendre rendez-vous en ligne sur la plateforme Maia pour le vaccinodrome de Grand Littoral (15e)**

À NOTER

- Vous pouvez également prendre rendez-vous dans ces trois centres de vaccination via le centre d'appels "**Allô-Mairie**" : appelez le 3013 (*appel gratuit*)
- Pour les deux centres de vaccination Chanot et Grand Littoral, la prise de rendez-vous n'est plus obligatoire mais reste fortement recommandée pour éviter des files d'attente.
- Le centre Louis Astruc reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Ces trois centres de vaccinations assurent les premières, deuxièmes et troisièmes injections et répondent scrupuleusement aux recommandations des autorités de santé publique.

✓ VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RDV AVEC UN(E) ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIALE DE LA MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE

Vous pouvez faire une demande de RDV en ligne en vous connectant sur le site du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, cliquer sur Nos Actions/les Maisons Départementales de la Solidarité/ Prendre rdv avec une assistante sociale ou vous pouvez aussi cliquer sur Demander un renseignement en MDS.

ZOOM SUR....



SERVICES A LA PERSONNE: UN CREDIT D'IMPOT INSTANTANE EN 2022

A partir de 2022, les utilisateurs de services à domicile n'auront plus besoin d'attendre un an pour bénéficier de la déduction fiscale de 50% des sommes engagées pour rémunérer leur salarié.

Ainsi les personnes qui emploient des femmes de ménage, des jardiniers ou encore des assistants de vie n'auront plus à avancer l'intégralité de leur salaire, l'Etat paiera instantanément le montant du crédit d'impôt au salarié, soit la moitié de son montant. Ce sera trois mois plus tard pour ceux qui rémunèrent leur employé par l'intermédiaire d'un service à la personne.

Les personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap bénéficiant d'une aide à domicile seront éligibles à cette réforme courant 2022. Elles perçoivent en effet des allocations qui couvrent une partie du coût des prestations et qui doivent être intégrées dans le calcul du crédit d'impôt. Ce sont 20 métiers qui sont couverts par cette mesure.

Le calendrier de sa mise en place, dévoilé dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, s'étale en effet entre janvier 2022 et 2024 :

- En janvier 2022, seront d'abord concernés les ménages qui emploient des particuliers en direct pour des « tâches ménagères ou familiales » (comme l'aide ménagère ou le jardinage par exemple) via la plateforme Cesu +, qui permet de déléguer à l'Urssaf le paiement du salaire et le prélèvement de l'impôt à la source, sachant que ceux qui ne recourent pas encore à ce service peuvent par ailleurs s'y inscrire ;
- En avril 2022, le dispositif sera étendu aux services réalisés par l'intermédiaire d'une entreprise prestataire ;
- A partir de 2023, les personnes âgées et handicapées, bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) pourront profiter du mécanisme. Mais il faudra que leur département de résidence soit volontaire pour la mise en place de la réforme, indique le gouvernement



Vous souhaitez apparaître dans le prochain numéro de la Géront'Infos

Contactez un membre du comité de rédaction ou écrivez-nous à l'adresse suivante : marseillegerontinfos@gmail.com